

## OVERDOSE

## Edito

*« Les collectivités ont déjà la faculté de se doter de services propres et d'exécuter des travaux de fouilles ; les grandes entreprises peuvent également avoir leur services ... Ce sont des possibilités qui existent, Nous allons essayer d'accélérer les choses.. »*

Cette déclaration de la ministre de la culture à l'Assemblée nationale le 30 octobre (cf. page 2) est révélatrice d'une dépendance, d'une addiction malade qui frappe nos dirigeants de manière de plus en plus inquiétante. A partir du moment où le président de la république s'injecte du dogme libéral en intraveineuse, chaque conseil des ministres doit être l'occasion de faire tourner la seringue et les effets sont de plus en plus ravageurs.

Si le 20<sup>ème</sup> siècle fut riche en exemple de dirigeants qui ne pouvaient gouverner leur pays sans une forte absorption de produit alcoolisés, Il semble qu'aujourd'hui la ministre de la culture soit plus shootée à la soumission aux actionnaires qu'un Boris Elstine à la vodka.

Quand les parents boivent, les enfants trinquent, quand les ministres se shootent, ce sont les agents qui hallucinent devant la réduction de 10% de la masse salariale de l'Inrap pour 2008 (cf. pages 2 et 3), ou le sort qui est réservé au déplafonnement et au repyramidage (cf. page 2 et 3).

Cette drogue idéologique dealée depuis l'Elysée altère gravement le système nerveux. Elle rend sourd aux expressions des besoins de la population en matière de santé, de rémunération, de service publics... Elle peut également rendre les députés et sénateurs amnésiques en leur faisant voter « oui » à un mini-traité pour le contenu duquel le peuple a dit massivement « non ». Tout ce beau monde peut également oublier que ce même peuple souhaite aujourd'hui à plus de 80% que tout projet de traité européen soit soumis à référendum.

Face à cette menace il est temps de fournir aux victimes de la dépendance libérale un traitement de désintoxication qui débutera par une participation massive à la grève et aux manifestations du 20 novembre.

# Actualité

## Le label « RGPP\* » en archéologie

**Le 20 novembre, les fédérations CGT, CFDT, FO, UNSA, SOLIDAIRES, CFTC appellent à faire la grève et à manifester pour les salaires, les missions, l'emploi et la défense du statut dans la Fonction publique.**

**Entre mise en concurrence, externalisation « équitable » ou pas, réduction budgétaire, régression statutaire, réorganisation des services, c'est le sacro-saint marché de l'archéologie, créé par la loi de 2003, que le gouvernement veut développer, et à tout prix ...**

**Les personnels de l'archéologie sont parmi les premiers concernés par cette mobilisation du 20.**

**RGPP : la réforme de l'Etat**

• **Le rapporteur de la commission des affaires culturelles (P. Bloche, S.R.C)** donne un avertissement sérieux et clairvoyant quant aux **conséquences de la nouvelle réforme de l'Etat**, dénommée **révision générale des politiques publiques (RGPP)**, sur les missions du ministère de la Culture :

• (...) « **Par ailleurs, la révision générale des politiques publiques en cours touche de plein fouet le ministère de la culture. Certains projets (...) s'en trouvent compromis. (...) Si le ministère de la culture doit effectivement s'interroger sur ses missions et l'efficacité de sa politique, notamment dans les régions, une remise en cause de ses services déconcentrés, voire une nouvelle baisse de leurs effectifs, serait catastrophique pour l'avenir de la décentralisation culturelle dans notre pays** ».

• **\*Révision Générale des Politiques Publiques**

The logo features the text 'la cgt' in a stylized, lowercase font, with 'la' in black and 'cgt' in red. Below it, the word 'Culture' is written in a smaller, black, sans-serif font.

**La ministre à l'assemblée**

**Petits extraits...**

**La ministre** : « (...) **les collectivités locales ont déjà la faculté de se doter de services propres et d'exécuter des travaux de fouilles ; les grandes entreprises peuvent également avoir leurs services** »

**P. Méhaignerie** : « **cela fait trois ans que l'on attend, mais, pour l'instant, personne ne l'a fait !** »

**La ministre** : « **ce sont des possibilités qui existent. Nous allons essayer d'accélérer les choses et nous réfléchissons à une régionalisation.** »

**... Entre dogmatisme...**

Si les parlementaires trépignent d'impatience à l'idée d'un marché de l'archéologie, on s'étonne que la ministre invoque les « grandes entreprises » comme solution car ce n'est pas franchement autorisé. Mais peut-être qu'au Fouquet's, il en a été question !

**...et approximations...**

A ce titre, **mettre au même niveau les collectivités et les entreprises privées, comme des « consommatrices » de fouilles**, est révélateur du peu de cas que l'actuelle ministre fait de la mission de l'archéologie au sein même des services publics territoriaux.

**Le conseil d'administration du 30 octobre 2007**

**nouveauté : une DM virtuelle**  
La deuxième modification du budget 2007 avait pour but d'augmenter le plafond d'emploi à **1953 ETP**.

**Augmentation virtuelle** en effet, car le 3<sup>e</sup> déplafonnement de 50 ETP prévu pour le début du mois de novembre ne peut être engagé en totalité, comme on pouvait s'y attendre car **les contrats ne peuvent aller au delà du 31 décembre**.

**En tout**, et d'après ce qui remonte des régions, ce ne sont même pas **10 ETP** qui seraient engagés au 1<sup>er</sup> novembre.

**Sur le papier, 1953 ETP pour 2007, en réalité 1900 tout au plus !**

**Que de prises de tête !**

L'Inrap est le **seul établissement public du ministère à ne pas être autorisé à faire des CDD au delà du 31 12**. Par ailleurs, la direction exige actuellement, pour faire un contrat CDD, **le contrat de la fouille !**

Que ne feraient pas certains pour limiter les capacités opérationnelles de l'Inrap.

**On en reste pantois !**

**...loin de la recherche et d'une politique patrimoniale ambitieuse, mais au service de l'argent, pour accélérer le mouvement de libéralisation du marché de l'archéologie.**